

L'an deux mil dix-neuf, le vingt-cinq mars à vingt heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence du Maire, Dominique DABADIE.

Etaient présents :

M. BOUCHER Tony, M. BRION Claude, Mme CAUSSARIEU Jocelyne, M. DABADIE Dominique, M. DABADIE Eric, M. FRODEAU Gilles, M. GAUDINEAU Thierry, Mme GENET Virginie, Mme GOJOSSO Christine, Mme JAHAN Estelle, M. MEUNIER Daniel, M. RABIER Jérôme, M. REAU Christian, M. RENAUD Yannick, Mme ROY Sarah, M. SURAULT Jean-Dominique, Mme SURAULT Christine, Mme THERAUD Laurence, M. VIDAL Jean-Yves

Procurations :

Mme GAUCHER Marie-France donne pouvoir à M. DABADIE Eric, Mme DELVAL Sandrine donne pouvoir à Mme ROY Sarah, M. MONZO Frédéric donne pouvoir à Mme GENET Virginie, Mme BONNET Christelle donne pouvoir à Mme THERAUD Laurence, Mme BROUARD Stéphanie donne pouvoir à M. DABADIE Dominique, M. DERISSON Francis donne pouvoir à M. RENAUD Yannick, M. TOUZOT Gérard donne pouvoir à M. RABIER Jérôme

Etaient absents :

Mme BONNET Christelle, Mme BROUARD Stéphanie, M. BRUNET Fredy, Mme DELVAL Sandrine, M. DERISSON Francis, Mme GAUCHER Marie-France, M. MONZO Frédéric, M. TOUZOT Gérard

A été nommé comme **secrétaire de séance** : M. RABIER Jérôme

DELIBERATION 2019_03_25_01

BUDGET PRINCIPAL_EXAMEN ET VOTE DU COMPTE DE GESTION 2018

Le Maire expose aux membres du Conseil Municipal que le compte de gestion est établi par la trésorerie à la clôture de l'exercice.

Le Maire le vise et certifie que le montant des titres à recouvrer et des mandats émis est conforme à ses écritures.

Le compte de gestion est ensuite soumis en même temps que le compte administratif.

Après en avoir délibéré,

Le conseil Municipal vote à l'unanimité des membres présents (25/25) le compte de gestion 2018, après en avoir examiné les opérations qui y sont retranscrits et les résultats de l'exercice.

DELIBERATION 2019_03_25_02

BUDGET PRINCIPAL_VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2018

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le compte de gestion de l'exercice 2018,

Monsieur le Maire Dominique DABADIE quitte la séance lors du vote du compte administratif 2018.

Sous la présidence de Madame Christine SURAULT,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents, (23/23),

- **Approuve** le compte administratif de l'exercice 2018 et arrête ainsi les comptes :

Investissement

Dépenses	Prévu :	756 565,87
	Réalisé :	531 191,22
	Reste à réaliser :	152 909,11
Recettes	Prévu :	756 565,87
	Réalisé :	475 569,09
	Reste à réaliser :	0,00

Fonctionnement

Dépenses	Prévu :	1 731 638,86
	Réalisé :	1 190 109,15
	Reste à réaliser :	0,00
Recettes	Prévu :	1 731 638,86
	Réalisé :	1 830 499,67
	Reste à réaliser :	0,00

Résultat de clôture de l'exercice

Investissement :	-55 622,13
Fonctionnement :	640 390,52
Résultat global :	584 768,39

DELIBERATION 2019_03_25_03

BUDGET PRINCIPAL_AFFECTATION DES RÉSULTATS

Le Conseil Municipal réuni sous la présidence du Maire et, après avoir approuvé le compte administratif de l'exercice 2018 :

Considérant qu'il y a lieu de prévoir l'équilibre budgétaire,

Statuant sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2018,

Constatant que le compte administratif fait apparaître :

- un excédent de fonctionnement de :	179 217,66
- un excédent reporté de :	461 172,86
Soit un excédent de fonctionnement cumulé de :	640 390,52
- un déficit d'investissement de :	55 622,13
- un déficit des restes à réaliser de :	152 909,11
Soit un besoin de financement de :	208 531,24

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité (25/25) :

- **Décide** d'affecter le résultat d'exploitation de l'exercice 2018 comme suit :

RÉSULTAT D'EXPLOITATION AU 31/12/2018 : EXCÉDENT	640 390,52
AFFECTATION COMPLÉMENTAIRE EN RÉSERVE (1068)	208 531,24
RÉSULTAT REPORTÉ EN FONCTIONNEMENT (002)	431 859,28
RÉSULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTÉ (001) : DÉFICIT	55 622,13

DELIBERATION 2019_03_25_04

BUDGET PRINCIPAL_VOTE DES TAUX D'IMPOSITION DES TAXES LOCALES 2019

Monsieur expose à l'assemblée qu'il convient de déterminer les taux d'imposition locale pour l'année 2019 et demande à l'assemblée de se prononcer les taux d'imposition 2019.

Vu le CGCT,

Vu le projet du budget pour l'année 2019,

Considérant qu'il convient de fixer les taux d'imposition des taxes directes locales pour 2019,

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité (25/25),

- **décide** de voter les taux d'imposition pour l'année 2019 comme suit :

- Taxe d'habitation : 12.41 %
- Taxe foncière (bâti) : 16.54%
- Taxe foncière (non bâti) : 40.16 %
- cfe : -

- **charge** Monsieur le Maire de procéder à la notification de cette délibération à l'administration fiscale.

DELIBERATION 2019_03_25_05
BUDGET PRINCIPAL_VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2019

Monsieur le Maire présente les grandes lignes du budget primitif 2019.
 Sur proposition, le vote se déroule à bulletin secret.

Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence de Dominique DABADIE, Maire, a décidé par 22 voix POUR et 3 ABSTENTION de :

- **voter** les propositions nouvelles du budget primitif de l'exercice 2019 comme suit :

Investissement

Dépenses :	612 940,89
Recettes :	765 850,00

Fonctionnement

Dépenses :	1 754 131,00
Recettes :	1 754 131,00

Pour rappel, total budget :

Investissement

Dépenses :	765 850,00 (dont 152 909,11 de RAR)
Recettes :	765 850,00 (dont 0,00 de RAR)

Fonctionnement

Dépenses :	1 754 131,00 (dont 0,00 de RAR)
Recettes :	1 754 131,00 (dont 0,00 de RAR)

DELIBERATION 2019_03_25_06
BUDGET ANNEXE COMMERCES_EXAMEN ET VOTE DU COMPTE DE GESTION 2018

Le Maire expose aux membres du Conseil que le compte de gestion est établi par la trésorerie à la clôture de l'exercice. Le Maire le vise et certifie que le montant des titres à recouvrer et des mandats émis est conforme à ses écritures. Le compte de gestion est ensuite soumis en même temps que le compte administratif.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal vote à l'unanimité des membres présents (23/23) le compte de gestion 2018, après en avoir examiné les opérations qui y sont retranscrits et les résultats de l'exercice.

DELIBERATION 2019_03_25_07
BUDGET ANNEXE COMMERCES_VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2018

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
 Vu le compte de gestion de l'exercice 2018,
 Monsieur le Maire Dominique DABADIE quitte la séance lors du vote du compte administratif 2018.

Sous la présidence de Madame Christine SURAULT, après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents (25/25) :

- **Approuve** le compte administratif de l'exercice 2018 et arrête ainsi les comptes :

Investissement

Dépenses	Prévu :	128 600,00
	Réalisé :	2 500,00
	Reste à réaliser :	2 100,00
Recettes	Prévu :	128 600,00
	Réalisé :	3 600,00
	Reste à réaliser :	0,00

Fonctionnement

Dépenses	Prévu :	164 737,02
	Réalisé :	0,15
	Reste à réaliser :	0,00
Recettes	Prévu :	164 737,02
	Réalisé :	157 160,08
	Reste à réaliser :	0,00

Résultat de clôture de l'exercice

Investissement :	1 100,00
Fonctionnement :	157 159,93
Résultat global :	158 259,93

DELIBERATION 2019_03_25_08

BUDGET ANNEXE COMMERCES_AFFECTATION DES RÉSULTATS

Le Conseil Municipal réuni sous la présidence du Maire et, après avoir approuvé le compte administratif de l'exercice 2018 :

Considérant qu'il y a lieu de prévoir l'équilibre budgétaire,

Statuant sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2018,

Constatant que le compte administratif fait apparaître :

- un excédent de fonctionnement de :	27 672,91
- un excédent reporté de :	129 487,02
Soit un excédent de fonctionnement cumulé de :	157 159,93
- un excédent d'investissement de :	1 100,00
- un déficit des restes à réaliser de :	2 100,00
Soit un besoin de financement de :	1 000,00

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents (25/25), décide d'affecter le résultat d'exploitation de l'exercice 2018 comme suit :

RÉSULTAT D'EXPLOITATION AU 31/12/2018 : EXCÉDENT	157 159,93
AFFECTATION COMPLÉMENTAIRE EN RÉSERVE (1068)	1 000,00
RÉSULTAT REPORTÉ EN FONCTIONNEMENT (002)	156 159,93
RÉSULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTÉ (001) : EXCÉDENT	1 100,00

DELIBERATION 2019_03_25_09

BUDGET ANNEXE COMMERCES_VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2019

Monsieur le Maire présente les grandes lignes du budget primitif 2019.

Sur proposition, le vote se déroule à bulletin secret.

Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence de Dominique DABADIE, Maire, a décidé par 23 voix POUR et 2 ABSTENTION de :

- **voter** les propositions nouvelles du budget primitif de l'exercice 2019 comme suit :

Investissement

Dépenses :	137 700,00
Recettes :	139 800,00

Fonctionnement

Dépenses :	183 909,93
Recettes :	183 909,93

Pour rappel, total budget :

<u>Investissement</u>	
Dépenses :	139 800,00 (dont 2 100,00 de RAR)
Recettes :	139 800,00 (dont 0,00 de RAR)
<u>Fonctionnement</u>	
Dépenses :	183 909,93 (dont 0,00 de RAR)
Recettes :	183 909,93 (dont 0,00 de RAR)

DELIBERATION 2019_03_25_10

BUDGET ANNEXE DONATION BEAUREGARD_EXAMEN ET VOTE DU COMPTE DE GESTION 2018

Le Maire expose aux membres du Conseil que le compte de gestion est établi par la trésorerie à la clôture de l'exercice. Le Maire le vise et certifie que le montant des titres à recouvrer et des mandats émis est conforme à ses écritures. Le compte de gestion est ensuite soumis en même temps que le compte administratif.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal vote à l'unanimité des membres présents (25/25) le compte de gestion 2018, après en avoir examiné les opérations qui y sont retranscrits et les résultats de l'exercice.

DELIBERATION 2019_03_25_11

BUDGET ANNEXE DONATION BEAUREGARD_VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2018

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le compte de gestion de l'exercice 2018,

Monsieur le Maire Dominique DABADIE quitte la séance lors du vote du compte administratif 2018.

Sous la présidence de Madame Christine SURAULT, après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents (23/23) :

- **Approuve** le compte administratif de l'exercice 2018 et arrête ainsi les comptes :

Investissement

Dépenses	Prévu :	14 436,57
	Réalisé :	14 436,57
	Reste à réaliser :	0,00
Recettes	Prévu :	14 436,57
	Réalisé :	26 052,57
	Reste à réaliser :	0,00

Fonctionnement

Dépenses	Prévu :	14 303,79
	Réalisé :	0,00
	Reste à réaliser :	0,00

Recettes	Prévu :	14 303,79
	Réalisé :	14 218,35
	Reste à réaliser :	0,00

Résultat de clôture de l'exercice

Investissement :	11 616,00
Fonctionnement :	14 218,35
Résultat global :	25 834,35

DELIBERATION 2019_03_25_12

BUDGET ANNEXE DONATION BEAUREGARD_AFFECTATION DES RÉSULTATS

Le Conseil Municipal réuni sous la présidence du Maire et, après avoir approuvé le compte administratif de l'exercice 2018 :

Considérant qu'il y a lieu de prévoir l'équilibre budgétaire,

Statuant sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2018,

Constatant que le compte administratif fait apparaître :

- un excédent de fonctionnement de :	7 586,56
- un excédent reporté de :	6 631,79
Soit un excédent de fonctionnement cumulé de :	14 218,35
- un excédent d'investissement de :	11 616,00
- un déficit des restes à réaliser de :	0,00
Soit un excédent de financement de :	11 616,00

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents (25/25), décide d'affecter le résultat d'exploitation de l'exercice 2018 comme suit :

RÉSULTAT D'EXPLOITATION AU 31/12/2018 : EXCÉDENT	14 218,35
AFFECTATION COMPLÉMENTAIRE EN RÉSERVE (1068)	0,00

RÉSULTAT REPORTÉ EN FONCTIONNEMENT (002)	14 218,35
--	-----------

RÉSULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTÉ (001) : EXCÉDENT	11 616,00
--	-----------

DELIBERATION 2019_03_25_13

BUDGET ANNEXE DONATION BEAUREGARD_VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2019

Monsieur le Maire présente les grandes lignes du budget primitif 2019.

Sur proposition, le vote se déroule à bulletin secret.

Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence de Dominique DABADIE, Maire, a décidé à l'unanimité des membres présents (25/25) de :

- **voter** les propositions nouvelles du budget primitif de l'exercice 2019 comme suit :

Investissement

Dépenses :	12 246,00
Recettes :	12 246,00

Fonctionnement

Dépenses :	21 930,35
Recettes :	21 930,35

Pour rappel, total budget :

<u>Investissement</u>		
Dépenses :	12 246,00	(dont 0,00 de RAR)
Recettes :	12 246,00	(dont 0,00 de RAR)
<u>Fonctionnement</u>		
Dépenses :	21 930,35	(dont 0,00 de RAR)
Recettes :	21 930,35	(dont 0,00 de RAR)

QUESTIONS DIVERSES

- **Commission Forces Vives** – Apéritif dînatoire le 8 avril – 19h avec les artisans, commerçants et professions libérales.
- **Elections européennes** – 26 mai de 8h à 18h – Composition des bureaux de vote
- **Participation citoyenne** – Réunion publique - mardi 9 avril 2019 - 18h30 - salle des fêtes

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 23h15

Prochaine réunion le 29 avril 2019

Le Maire, Dominique DABADIE

Le secrétaire, Jérôme RABIER